

¹Congrès international des juristes d'État "Défis et instituts fondamentaux du droit administratif pour la défense juridique de l'État".

Programme

Premier jour, lundi 18 juillet

9.00 à 9.20 h: Inauguration par M. Fernando PONCE, S.J., recteur de la Pontificia Universidad Católica del Ecuador (PUCE).

M. Íñigo SALVADOR, procureur général de l'État (PGE).

M. Guillermo LASSO, Président de la République.

OUVERTURE : ATELIER DE PRÉSENTATION DU NOUVEAU MODÈLE DE GESTION DU PGE

9.25 à 10.45 h : *Présentation du nouveau Système national de défense juridique de l'État (SIDEJURE)*

Modératrice : María José Ramírez, directrice régionale d'Azuay, PGE.

9.25 à 9.45 h : Aperçu du nouveau modèle de gestion du bureau du procureur général de l'Équateur, par Patricio HERNANDEZ, coordinateur du projet de renforcement institutionnel, PROFIP.

9.45 à 10.05 h : Présentation du Corps des procureurs de l'État et de l'École du Corps des procureurs de l'État, Dr. Diego REGALADO, Procureur général adjoint de l'État.

10.05 à 10.45 h : Réflexions du panel animé par les M. María José RODRÍGUEZ et Eugenio PALAZZO (Argentine), anciens directeurs d'écoles de droit publiques dans la région.

10.45 à 11.00 h Pause

11.00 à 12.40 h Le PGE dans une perspective institutionnelle comparative

Modératrice : M. Maria Gabriela Muñoz, directrice nationale de la médiation, PGE.

11.00 à 11.20 h : Les avocats d'État en Espagne : en particulier le Corps des avocats d'Espagne et le tribunal administratif, par M. Elena Maria RODRIGUEZ RAMALLE, Sous-Directrice générale du Barreau d'Espagne.

¹ IMPORTANT : les horaires sont en heure équatorienne.

11.20 à 11.40 h : Le bureau du procureur général en Espagne et la défense des droits dans le domaine international, par Yolanda GÓMEZ SÁNCHEZ, Présidente du Centre d'Études Politiques et Constitutionnelles du Ministère de la Justice d'Espagne.

11.40 à 12.00 h : La défense de l'État devant les juridictions administratives en France, par Norbert FOULQUIER (Université Sorbonne, Paris 1).

12.00 à 12.20 h : Le procureur de la république et le contentieux administratif français, par Mathieu DISANT (Université Sorbonne, Paris 1).

12.20 à 12.40 h : La justice administrative française à l'époque de Covid, par Yves GOUNIN, Chargé des relations internationales au Conseil d'Etat français.

12.40 à 15.00 h Pause déjeuner

15.00 à 16.20 h : Le PGE dans une perspective institutionnelle comparative : le bureau du procureur général et le ministère public

Modératrice : M. Ana Maria Rosero, Directrice nationale de la consultance, PGE.

15.00 à 15.20 h : La procédure régulière adjectif comme point de jonction dans la procédure administrative et dans la procédure judiciaire, par Julio CONTE-GRAND, Ancien Procureur Général de la Ville Autonome de Bs. As, et actuel titulaire du ministère public de la province de Buenos Aires, Argentine.

15.20 à 15.40 h : Le Barreau d'État au Brésil, par Bruno BIANCO, Avocat général de l'Union.

15.40 à 16.00 h : L'action internationale de l'AGU dans la Défense de la République Fédérative du Brésil, par Homero ANDRETTA JUNIOR, Directeur du Département des Affaires Internationales du Barreau Général de l'Union.

16.00 à 16.20 h : La défense du Mexique dans les forums internationaux : dommages-intérêts pour négligence contractuelle, par Alejandro CELORIO ALCÁNTARA.

CONFÉRENCES : PROFILS, INSTITUTS ET QUESTIONS DE DROIT ADMINISTRATIF POUR LA PROTECTION JURIDIQUE DE L'ÉTAT

16.20 à 17.00 h : Fondements philosophiques, politiques, historiques et juridiques du droit administratif

Modératrice : M. Rosa Álvarez, Directrice nationale de l'initiative législative, PGE.

16.20 à 16.40 h : La dimension sociale de la fonction administrative, par Libardo RODRIGUEZ RODRIGUEZ, Président de l'Institut international de droit administratif (Colombie).

16.40 à 17.00 h : Le principalisme, par Juan C. CASSAGNE, Président de l'Académie nationale de droit et des sciences sociales (Argentine).

17.00 à 17.20 h Pause

17.20 h à 18.40 h La physionomie actuelle du droit administratif

Modérateur : M. Wladimir Garcia, Directeur national du contrôle de la légalité, PGE.

17.20 à 17.40 h : Le régime exorbitant et les services publics, par Estela SACRISTÁN (Argentine).

17.40 à 18.00 h : Le droit administratif équatorien en vue de la Constitution, par Efraín PÉREZ (Équateur).

18.00 à 18.20 h : La réception du régime exorbitant par le droit administratif équatorien, par Juan Carlos BENALCAZAR GUERRÓN (Équateur).

18.20 à 18.40 h : État actuel des droits des personnes devant l'administration, par Álvaro MEJÍA (Équateur).

18.40 a 19.40 h Fonction administrative

Modérateur: Dr. Juan Izquierdo, Directeur Régional Guayas, PGE.

18.40 à 19.00 h : Fonction administrative, intérêt public et bien commun, par Julio Pablo COMADIRA (Argentine).

19.00 à 19.20 h : Compétences expresses, implicites et inhérentes pour satisfaire l'intérêt public poursuivi par la fonction administrative, par Fernando COMADIRA (Argentine).

19.20 à 19.40 h : Les principes du droit administratif, par Miguel HERNÁNDEZ TERÁN (Équateur).

Deuxième Jour, mardi 19 juillet

CONFÉRENCES : PROFILS, INSTITUTS ET QUESTIONS DE DROIT ADMINISTRATIF POUR LA PROTECTION JURIDIQUE DE L'ÉTAT

8.40 à 10.00 h État et processus de changement

Modérateur : Dr. Juan Carlos Carrión, Directeur du sponsoring, PGE.

8.40 à 9.00 h : La relation ius administrative dans le contexte des processus de changement, par Rodolfo BARRA (Argentine).

9.00 à 9.20 h : État et processus de changement : de l'État prestataire à l'État garant, par Luciano PAREJO ALFONSO (Espagne).

9.20 à 9.40 h : La formation des avocats d'État, par Ricardo RIVERO ORTEGA, Recteur de l'Université de Salamanque.

9.40 à 10.00 h : Mutations de l'action publique et du droit public : les conséquences de la numérisation de l'action publique, par Jean Bernard AUBY (France).

10.00 à 11.00 h La juridiction administrative contentieuse

Modérateur : Santiago Terán, coordinateur de l'unité de recouvrement des actifs, PGE.

10.00 à 10.20 h : Le principe de la division des pouvoirs et de la juridiction administrative contentieuse, par Alberto BIANCHI, (Argentine).

10.20 à 10.40 h : Le contentieux administratif en Équateur, par Edgar NEIRA ORELLANA (Équateur).

10.40 à 11.00 h : L'objet du contentieux administratif, par Ramón HUAPAYA (Pérou).

11.00 à 11.20 h Pause

11.20 à 12.40 h Marchés publics

Modératrice : M. Ana Cristina Vivanco, Directrice régionale Loja, PGE.

11.20 à 11.40 h : Défis en matière de marchés publics, par José Maria GIMENO FELIU (Espagne).

11.40 à 12.00 h : Tribunaux administratifs en matière de marchés publics, par Jaime PINTOS SANTIAGO (Espagne).

12.00 à 12.20 h : L'association publique privée en matière de marchés publics : les contrats PPP, par Ezequiel CASSAGNE (Argentine).

12.20 à 12.40 h : Marchés publics en matière énergétique dans les traités internationaux, par Rodolfo CANCINO (Mexique).

12.40 a 14.00 h Droit administratif social

Modératrice M. Maria Fernanda Álvarez, Directrice nationale des droits de l'homme, PGE.

12.40 à 13.00 h : La projection de la clause de l'État social et démocratique de droit sur le droit administratif en Amérique latine, par Jaime RODRIGUEZ-ARANA MUÑOZ (Espagne).

13.00 à 13.20 h : Droits sociaux, par Giuseppe Franco FERRARI (Italie).

13.20 à 13.40 h : Défis sociaux de l'État de droit face aux crises économiques, par Victor HERNÁNDEZ MENDIBLE (Venezuela).

13.40 à 14.00 h : Droit administratif social et les énergies renouvelables : le rôle du droit administratif dans la transition énergétique juste vers les énergies renouvelables "just energy transition", par Fernando LAGARDE (Argentine).

14.00 à 15.00 h Pause déjeuner

15.00 à 16.00 h Responsabilité de l'Etat

Modérateur : Dr. Mario Melo, Doyen de la Faculté de Jurisprudence de la PUCE.

15.00 à 15.20 h : La responsabilité de l'État pour les lois inconstitutionnelles : les trois décisions "Société Paris Clichy e autres, 24 décembre 2019", par Dominique ROUSSEAU (Paris Sorbonne).

15.20 à 15.40 h : La responsabilité extracontractuelle de l'État dans les cas de mutinerie, de dévastation, de sédition et de vandalisme, par Orlando SOLANO BÁRCENAS (Colombie).

15.40 à 16.00 h : Responsabilité de l'État et principes du droit administratif social, par Isaac DAMSKY (Argentine).

16.00 à 17.00 h Droit administratif et questions arbitrales

Modératrice : M. Claudia Salgado, Directrice nationale des affaires internationales, PGE.

16.00 à 16.20 h : L'arbitrage commercial international et la défense juridique de l'État, par Julio César RIVERA (Argentine).

16.20 à 16.40 h : L'arbitrage international : avantages du litige arbitral, par Alfredo BULLARD (Colombie).

16.40 à 17.00 h : L'arbitrage commercial, par Orlando PÉREZ GÁRATE, Consultant juridique du Ministère de l'économie du Mexique.

17.00 à 17.20 h : Questions arbitrables en droit administratif, par Juan Pablo AGUILAR (Équateur).

17.20 h Conférence magistrale

Éléments du bien commun politique. Avec une référence particulière au principe d'unité d'action. Approche métaphysique, par Rodolfo VIGO.

17.40 h Conférence de clôture

La défense juridique de l'État 2018-2022, par Íñigo SALVADOR CRESPO, Procureur général de l'État de l'Équateur.

18.00 h ACTE FINAL DE CLOTURE